

Marignytiatives

Le journal de la commune de Marigny-le-Lozon

PRINTEMPS 2023



Le mot du Maire...

Marigny-le-Lozon, petite ville de demain... dès aujourd'hui !

Il y a un an, tous les marignais étaient invités à donner leur avis sur le réaménagement du bourg, et notamment la deuxième phase de travaux qui s'étend de la route de Quibou à la route de Saint-Sauveur-Lendelin, intégrant les deux places Westport et du Docteur Guillard, ainsi que les abords de l'église. Une fois recueillis et pris en compte les avis des habitants qui se sont mobilisés, les appels d'offres ont pu être lancés et les travaux ont débuté mi-décembre. D'ici quelques jours, seulement quatre mois après les premiers coups de pelle, nous pourrons tous voir le résultat de cette opération. D'ores et déjà se dessinent les contours d'un nouveau visage pour le bourg : plus moderne, sans doute, plus apaisé, certainement, avec des parkings desimperméabilisés pour faciliter l'infiltration de l'eau, et son retour si précieux vers la nappe phréatique, des espaces de convivialité retrouvée, une circulation automobile ralentie.

Durant ces quatre mois de travaux, nos commerçants ont su faire preuve d'une résilience exemplaire. Pour certains, les impacts des travaux, notamment la suppression temporaire de certains parkings, sont venus alourdir des difficultés conjoncturelles déjà bien présentes. C'est pourquoi les élus de la commune et moi-même avons décidé l'attribution d'une indemnité de soutien aux plus touchés. Etre attentif aux difficultés de chacun et trouver des solutions d'accompagnement sont nos priorités. Mais seuls les clients sont l'assurance du bon fonctionnement d'un commerce : alors ne les oublions pas et soutenons nos commerçants !

Dans ce contexte compliqué, nous avons voté le 28 mars dernier un budget contraint mais qui conserve toute son ambition. Sans réelle visibilité sur ce que l'avenir nous réserve, nous faisons le pari de l'audace et de l'innovation. La deuxième phase de travaux était une étape de ce changement : elle sera suivie de bien d'autres, moins grandioses bien sûr, et qui contribueront tout autant à ce que Marigny-le-Lozon assume son statut de Petite Ville de demain. Alors que nous venons de signer la convention qui honore notre belle cité de ce titre porteur, nous continuons d'investir pour l'avenir de nos habitants, jeunes et moins jeunes.

L'espace Westport devrait ouvrir en fin d'année. Les vacances scolaires nous permettent d'engager l'aménagement des cours d'école. Manche Habitat et l'association de gestion de notre EHPAD prennent en compte les nouveaux besoins en termes d'habitat et d'adaptation au vieillissement de la population. Nos partenaires historiques que sont Saint-Lô Agglo, le Département et l'Etat nous soutiennent et contribuent au financement de ces innovations. Finalement, tous ces projets sont les traits de crayon qui forment le visage de Marigny-le-Lozon, une petite ville de demain... dès aujourd'hui !

Fabrice LEMAZURIER



Editeur : Mairie de Marigny-le-Lozon
1 Place Cadenet - Marigny
50570 MARIGNY-LE-LOZON

Directeur de la publication : F.LEMAZURIER

ET SI ON PARLAIT UN PEU DE JEAN-CLAUDE LEGRAVEREND...



Conseiller de 1995 à 2014 et maire adjoint de 2014 à 2023, Jean-Claude Legraverend est connu de bon nombre de Marignais car en charge des travaux à la mairie, il a toujours été à l'écoute et présent lorsqu'il s'agissait de rendre service ou de résoudre un problème urgent.

Jean-Claude a succédé à Yves Hérouard et aujourd'hui c'est Pascal Gires qui prend le relais.

Une retraite bien méritée et bien occupée car Jean-Claude aime beaucoup bricoler, voyager, faire du vélo et, rôle important, s'occuper de ses petits-enfants.

Côté gastronomie, il aime faire de la pâtisserie (qui l'eut cru !) et surtout déguster les petits plats de son épouse.

De tout cœur nous te souhaitons une bonne retraite.

LE NOUVEL ADJOINT EN CHARGE DES TRAVAUX : PASCAL GIRES

Elu au conseil municipal de Lozon en 1995 puis adjoint aux travaux et voiries en 2015, Pascal a toujours été très investi pour sa commune.

Pascal est également délégué du SDEM (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche) depuis 18 ans.

En 2016, suite au passage en commune nouvelle avec Marigny, il devient adjoint délégué de Lozon.

Depuis janvier 2023, il est donc le nouvel adjoint aux travaux pour la commune de Marigny-le Lozon.





BUDGET 2023

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions suivantes pour 2023 :

Amicale des pompiers : 342 €
Associations Anciens Combattants Marigny : 108 €
Associations Anciens Combattants Lozon : 190 €
Association des donneurs de sang : 46 €
Association Lyre Marignaise : 1 500 €
Bibliothèque de Marigny : 3 630 €
Comité des fêtes Marigny : 418 €
Comité des fêtes Lozon : 190 €
Prévention routière : 72 €
UCAM : 118 €
Secours Catholique : 100 €
Association Fil d' Argent : 910 €
Association des parents d'élèves école Julien Bodin : 500 €
Association des parents d'élèves des Marais : 110 €
Association Croix de guerre & valeur militaire : 30 €
Panier solidaire: 3 349 €
Jardins familiaux : 100 €
Société de Chasse Lozon-le Mesnil Vigot : 190 €
Marigny Événement : 900 €
Keep cool country : 300 €
Polycar compétition : 200 €
Périers cyclisme : 200 €
Arts divers : 400 €
TOTAL 14 903 €

Le conseil municipal pourra adopter l'octroi de subvention en cours d'année dans le cadre d'événement ponctuel

Décisions prises lors de la réunion du conseil municipal du 28 mars 2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Vitrine pôle public : 1 000 €
Réfrigérateur salle du Jardin Pillard : 2 500 €
Registres Etat Civil : 5 000 €
Matériel informatique école Julien Bodin : 5 000 €
Informatique et bureautique Pôle public : 5 000 €
Garage logement Lozon : 6 000 €
Remise en état des sépultures des Combattants : 6 000 €
Equipements service technique : 6 000 €
Stationnement cimetièrre de Marigny : 7 000 €
Chaises salle des fêtes de Lozon : 7 000 €
Travaux d'isolation à l'école Julien Bodin : 7 000 €
Illuminations de Noël : 7 500 €
City stade Lozon : 7 819 €
Socles statues église Marigny : 8 000 €
Fenêtres du Pôle public : 10 000 €
Arrêts de bus : 10 000 €
Signalétique routière : 13 008 €
Equipement cimetièrres : 13 350 €
Voirie et stationnement rue des Sports : 16 000 €
Fenêtres du logement d'urgence : 16 000 €
Réhabilitation de l'ancienne trésorerie : 20 000 €
Musée Cobra : 20 000 €
Travaux de voirie et de sécurisation : 25 000 €
Véhicule service technique : 30 000 €
Murs église de Lozon : 36 000 €
Matériel pour la cantine : 40 000 €
Aménagement cours d'école : 44 234 €
Sécurisation et aménagement de l'étang : 100 000 €
Mobilités douces : 100 000 €
Halle Westport : 335 000 €
Aménagement de bourg Tranche 3 : 400 000 €
Espace Westport : 1 483 622 €
Aménagement de bourg Tranche 2 : 1 588 176 €

F.S.L.

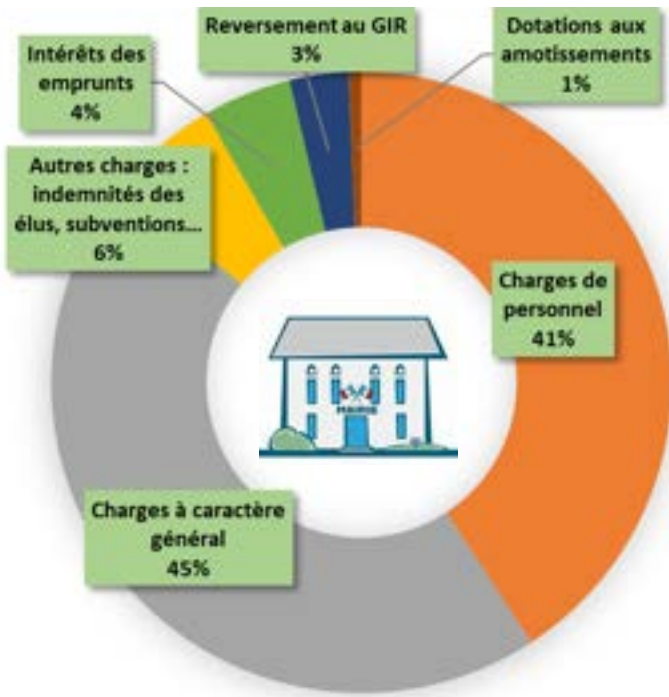
Fonds de solidarité pour le logement

Le F.S.L. mis en place dans le département de la Manche apporte une réponse adaptée aux familles qui éprouvent des difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement. L'engagement financier de la commune est de 1 946 €. L'an dernier des aides ont été débloquées pour nos habitants à hauteur de 8 161€.

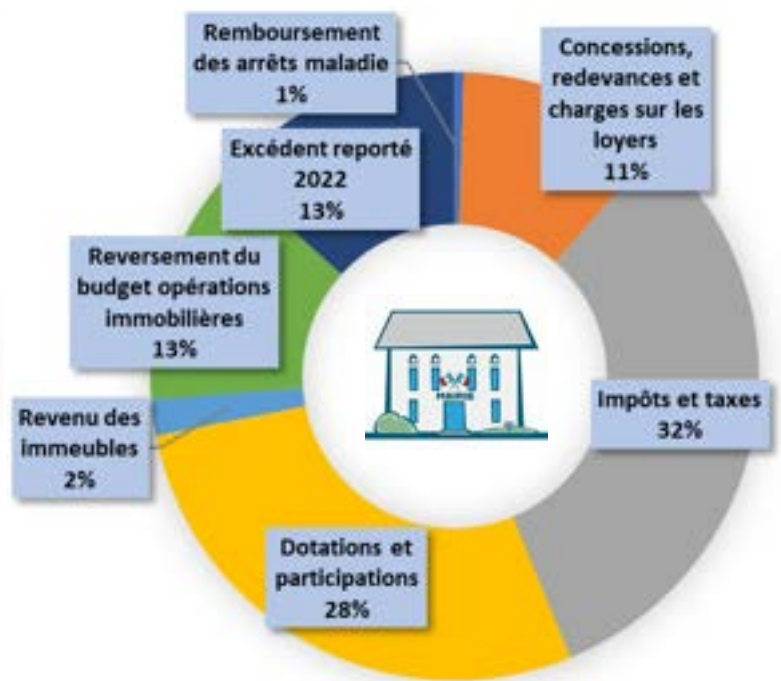


BUDGET 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



FISCALITE

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2023

Foncier bâti : 41.27 %
Foncier non bâti : 38.73 %

Soit par commune déléguée :

2023	MARIGNY	LOZON
Foncier bâti	41.50	38.40
Foncier non bâti	40.21	36.83

L'avancée des travaux dans le bourg de Marigny

LA PLACE DU DOCTEUR GUILLARD



LA PLACE WESTPORT



L'ESPACE WESTPORT



APPEL À PHOTOS

Nous recherchons des photos de l'ancien bâtiment communautaire !

Si vous en avez à prêter, vous pouvez contacter la mairie.

02.33.55.15.26

accueil@marigny-le-lozon.fr



SOUTIEN AUX COMMERCANTS

Malgré une résilience exemplaire de nos commerçants, certains sont particulièrement impactés par les travaux et les difficultés de circulation et de stationnement notamment. C'est pourquoi, alors que la conjoncture actuelle est déjà particulièrement compliquée, la municipalité a décidé le déblocage d'une enveloppe de 30 000 € pour venir en aide aux plus touchés. Un dossier de demande de soutien va être prochainement adressé à chacun de nos commerçants.



BILAN 2022

France Services Marigny-le-Lozon



ATELIERS EN 2022



Atelier de création de soins avec la Mission Locale



Création et découverte du compte Ameli avec la CPAM

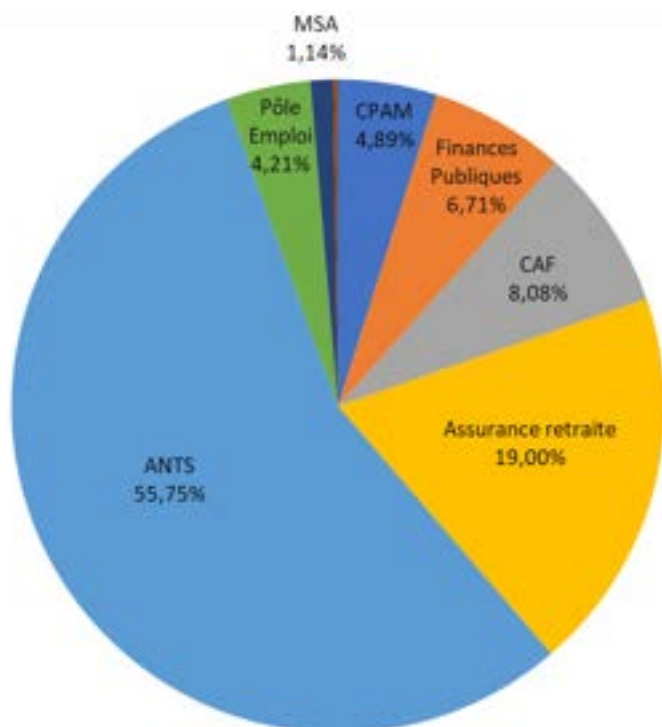
LA FREQUENTATION

En 2022, 1396 demandes ont été traitées par les agents France Services de Marigny-le Lozon. Les usagers aidés proviennent principalement de Marigny-le-Lozon et des communes alentours, 57 % des usagers étant issus des communes limitrophes.

Femme	52,4%
Homme	47,6%

AGE DES USAGERS	
MOINS DE 20 ANS	0,1%
20 A 49 ANS	18,0%
50 A 62 ANS	51,9%
PLUS DE 62 ANS	29,9%

LES DEMANDES PAR PARTENAIRE



THEMATIQUES LES PLUS ABORDEES

Logement, énergie, mobilité (Prime renov)	286
Pré-demande carte d'identité et passeport	198
Immatriculation de véhicule	191
Retraite personnelle	144
Permis de conduire	90

DECLARATION D'IMPÔT SUR LES REVENUS 2023

Ouverture de la déclaration en ligne
Jeudi 13 avril 2023

Date limite de déclaration en ligne dans la Manche
Jeudi 1er juin 2023



DECLARATION D'IMPOT SUR LES REVENUS 2023 PERMANENCES DES FINANCES PUBLIQUES

Du 26 avril au 24 mai 2023
le mercredi matin de 9h à 12h
sur **RENDEZ-VOUS**

Inscription auprès de nos conseillers
France Services au Pôle public
ou par téléphone au 02.33.55.15.26

Pôle Public de Marigny-le-Lozon
1 Place Cadenet
50570 MARIGNY-LE-LOZON
02.33.55.15.26



GERER MES BIENS IMMOBILIERS

Le service en ligne "Gérer mes biens immobiliers" s'enrichit pour permettre aux propriétaires de déclarer les occupants de leurs biens à usage d'habitation avant le 30 juin 2023.

**Vous êtes propriétaire
d'une résidence principale ?
D'une résidence secondaire ?
D'un bien locatif ?**

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via Gérer mes biens immobiliers sur impots.gouv.fr*

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Pour votre première demande ou renouvellement de carte d'identité ou passeport, la démarche se fait en 2 étapes :

- Une pré-demande sur le site de l'ANTS (ants.gouv.fr)

Vous aurez besoin de votre ancien (ne) carte d'identité ou passeport (dans le cas d'un renouvellement), des nom, pré-noms, date et lieu de naissance de vos parents. Pour une demande de passeport, un timbre fiscal est obligatoire, le montant dépend de l'âge du demandeur.

- Une prise de **rendez-vous** auprès des mairies disposant d'un dispositif de bornes biométriques

Contact des mairies :

Agneaux : 02.33.77.33.50

Saint-Lô : 02.33.77.60.00

Coutances : 02.33.76.55.55

Carentan : 02.33.42.74.00

Tessy-Bocage : 02.61.67.78.57

Villedieu-les-Poêles : 02.33.61.00.16



Nos conseillers France Services sont disponibles sur rendez-vous pour vous aider dans vos démarches



OPÉRATION 300 COLIS DE NOËL

de l'association

WESTPORT - MARIGNY-LE-LOZON - LYMAN



1 Jeu / Jouet* + 1 Vêtement* + 1 Confiserie**



+

un document trilingue (français-anglais et ukrainien) réalisé et incorporé par l'association expliquant l'opération

et pour ceux qui le souhaitent une lettre et/ou un dessin destiné à un(e) jeune Ukrainien(ne) pour entamer des échanges de correspondance.

**Neuf ou très bon état*

***Non périssable (Confiseries, chocolat, etc...)*

.....COUPON RÉPONSE A RETOURNER OU DÉPOSER A

à l'accueil de la mairie de Marigny-Le-Lozon - les mercredi ou samedi de 10h à 12h.

ou par courrier : Marie-Jo Charles (trésorière WMLL) 20 rue de la vallée - Lozon - 50570 Marigny-Le-Lozon

NOM.....PRÉNOM.....ÂGE.....

ADRESSE..... CP.....VILLE.....

TEL.....E-MAIL.....

Je prépare moi-même le colis et je le déposerai à l'accueil de la mairie de Marigny-Le-Lozon

OU

Ne rien inscrire dans ces cases →

N° de donateur →

--	--	--

Je fais un don de € ou € ou +

pour que l'association prépare elle-même le colis

Je souhaite recevoir un reçu fiscal* à l'adresse ci-dessus

Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'association W.M.L.L.L

Réduction
* d'impôts
possible de 66%
voir au dos

Je souhaite aussi adhérer à l'association Westport-Marigny-Lyman et verse ma cotisation 2023

de 10€ en espèces ou en chèque à l'ordre de WMLL

TSVP
→

* Association loi 1901
d'intérêt général
créée le 24 mars 2023.

* **Siège social :**
mairie de Marigny-Le-Lozon
50570

* **Établissement bancaire :**
Crédit Agricole Normandie
Marigny-Le-Lozon



* **Westport :** 28 115 hab. -
Connecticut - USA -
Maire : Jennifer TOOKER

* **Marigny-Le-Lozon :** 2687 hab. -
Manche - Normandie - France -
Maire : Fabrice LEMAZURIER

* **Lyman :** 20 066 hab. -
Donetsk - Donbas - Ukraine -
Maire : Victoravitch ZURAVLOV

* Le choix d'aider les enfants de Lyman provient des liens établis entre Westport et Lyman, ville située à 200 km de la frontière russe et durement touchée pendant les combats de 2022 (bombardements et occupation russe du 27 mai au 1er octobre). Ces liens ont été initiés par l'Ukraine Aid International (UAI) dirigée par les frères Brian et Marshall MAYER, eux-mêmes natifs de Westport et dont la famille maternelle est originaire d'Ukraine. Westport pendant la période de Noël 2022, avec l'aide de la presse locale dont le blog de Dan WOOG «06880» et la municipalité, a levé plus de 250 000 \$ au profit de Lyman.

L'association Westport-Marigny-Le-Lozon- Lyman a opté pour renouveler à l'égard des enfants de Lyman la même opération que Westport avait réalisée à l'égard des enfants de Marigny de 1947 à 1965 :
offrir des colis de Noël...avec un premier objectif de 300.



* Les colis seront envoyés de Marigny-Le-Lozon à Lyman fin novembre/début décembre 2023.



* La fin de la collecte est fixée au 30 octobre 2023



* Les membres de l'association tiendront une permanence les mercredi et/ou samedi de 10 h à 12 h à l'accueil de la mairie de Marigny.



* Les dons feront l'objet - pour les personnes qui le souhaitent - d'un reçu fiscal. Votre don sera déductible à 66% de vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus : voir ci-dessous

Un don de :		vous revient à :		vous économisez :
100€	→	34€	→	66€
50€	→	17€	→	33€
30€	→	11€	→	19€



BUREAU de l'association et CONTACTS :

Président : René GAUTIER - 06 10 33 58 43 - gautierdemarigny@orange.fr - **Vice-président(e)s :** Joël HÉQUET, relations avec les partenaires - 06.31.18.06.39 - jhequet@copinew.com et Huguette BESSON, déléguée de la municipalité - Marcelle BLÉAS, **secrétaire** et Bernadette HOMMET **secrétaire-adjointe** - Marie-Jo CHARLES, **trésorière** et Sandrine HEUGUET, **trésorière- adjointe**

-----Nos premiers partenaires-----



Réalisation Interservices + Eurocibles - Marigny-Le-Lozon

DOCTEUR DUVAL, MAIRE EPHEMERE !

Le Dr Aimable DUVAL, maire le plus éphémère de Marigny : 9 jours !

Comment l'histoire du Dr Aimable DUVAL a-t-elle pu passer sous les radars de la vie marignaise ? Le Dr GUILLARD dans son livre *Marigny, 1000 ans d'histoire*, entre Edmond DOUCHIN et Louis LEROUXEL en 1919, n'en parle pas, ni le *601 communes et lieux de vie de la Manche* pourtant plus récent. Et le tableau officiel accroché dans la mairie non plus... Quel est donc ce mystère, pas si vieux, puisqu'il ne date que d'une petite centaine d'années.

Né le 20 novembre 1848 à Montreuil-sur-Lozon au foyer de Mélanie née GARDIE et de Jean DUVAL, instituteur, marié à Marthe MAHÉ-DUMANOIR et médecin à Marigny depuis les années 1880, Aimable, Pierre, François DUVAL* était l'un des notables les plus en vue de la commune.

Officier des palmes académiques, médaillé de la Guerre de 1870, conseiller municipal depuis 1896, président du Comice agricole et de la Société d'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail, élu conseiller d'arrondissement en 1911 à la suite d'Edouard GOSSET, maire de Carantilly, il est élu, au bénéfice de l'âge (plus âgé de 19 ans !), maire de Marigny le 10 décembre 1919 au troisième tour de scrutin à égalité de voix – 5 - avec Louis LEROUXEL**, pharmacien.

Le lendemain de son élection, il signe le procès-verbal de la nomination d'un nouveau secrétaire de mairie, Arthur LEGRAVEREND en remplacement d'Emile LEROUX. Doit-on y voir une relation de cause à effet ? Il s'agira de toute manière de son seul acte de délibération !

Mais, quatre jours plus tard, le dimanche 14 décembre, tout se complique avec les élections au conseil général et au conseil d'arrondissement... Le Dr DUVAL ne se représente pas au conseil d'arrondissement auquel Louis LEROUXEL son rival à la mairie de Marigny, est largement et facilement élu, étant seul candidat !

Par contre, le Dr DUVAL est candidat aux élections cantonales dont le siège est vacant depuis le décès de Marcel RAULINE, député, en 1916. Manifestement, il attendait cette élection, mais ne vit pas venir un jeune concurrent...

En effet à 71 ans sous l'étiquette Républicain, il va devoir lutter contre un candidat de 28 ans de Remilly-sur-Lozon, Gratien LEHODEY, aviateur, héros de la Guerre 14-18 et valeur montante de la politique locale, qui se présente sous l'étiquette Libéral. La lutte est dure et même si le Dr DUVAL l'emporte dans six communes sur onze dont Marigny, c'est le jeune Gratien LEHODEY*** qui est élu par 536 voix contre 496.

Que se passe-t-il alors dans la tête du Dr DUVAL ? On ne le sait pas officiellement, mais on se doute bien que trois campagnes électorales - municipales, cantonales et d'arrondissement - en si peu de temps, ont laissé des traces...vives. Au conseil municipal du 19 décembre qui suit, le Dr DUVAL fait lire par son ami, le vétérinaire Albert LELUAN, sa lettre de démission de maire, mais pas de conseiller municipal. Démission aussitôt enregistrée par le conseil municipal : le Dr DUVAL n'aura donc été maire que 9 jours, du 10 au 19 décembre 1919.

Fin de l'histoire donc ? Pas tout à fait... parce que le Dr DUVAL se retrouvera au centre d'un nouvel imbroglio quand le 9 janvier 1920, il va s'agir d'élire un nouveau maire. Président de séance puisque le plus âgé, il refuse au second tour de proclamer maire Auguste LECANU, notaire, en raison d'un bulletin contenant deux noms. Au troisième tour, Louis LEROUXEL est élu maire par 5 voix contre 4 à Auguste LECANU, ce que conteste bien entendu le notaire qui veut valider le scrutin du second tour ! Faut-il voir là un relent de la campagne au conseil général ? Sans doute un pas facile à franchir....

Le dossier part en préfecture et va même jusqu'au Conseil d'État.. qui rejette la requête d'Auguste LECANU le 5 novembre 1920. L'administration entérine donc l'élection de Louis LEROUXEL. Entre temps, le conseil municipal, bon joueur, a élu Auguste LECANU adjoint****. **Fin de l'histoire, cette fois-ci...et bien pas encore !**

Le Dr DUVAL poursuivant son mandat de conseiller municipal et de doyen se retrouve encore au milieu d'une autre péripétie. Le 19 mai 1929 il préside la séance d'élection du maire au cours de laquelle le Dr Marcel GUILLARD (absent à la réunion !) est élu maire par 6 voix contre 4 à Me Auguste EUDELIN. Surprise ! Le 1er juin suivant, le registre municipal fait état d'une nouvelle élection de maire. Cette fois Me EUDELIN l'emporte par 10 voix sur 11. Le Dr GUILLARD avait décliné la fonction pour des raisons familiales***** et le Dr DUVAL, lui, s'était fait excuser et ne présidait pas la séance....

Il décédera quatre ans plus tard le 23 juillet 1933. **Fin de l'histoire...définitivement !**

René GAUTIER

* Il était l'oncle du Dr Marcel Guillard qui avait épousé la fille du frère de Mme Duval, Aimable Mahé-Dumanoir.

** Louis LEROUXEL (1867-1943) pharmacien dont le père était économe de l'hospice de Saint-Lô n'est pas de la même famille que les LEROUXEL, agriculteurs à Marigny et alentours, très impliqués eux-aussi dans la vie communale de Marigny.

***Gratien LEHODEY décédera près de Lisieux d'un accident de voiture, deux mois plus tard, le 27 février 1920, en revenant de Paris ! Il sera remplacé par Bernard QUENAULT de la GROUDIÈRE, député de la Manche et maire de Souilles, seul candidat, le Dr DUVAL ne se représentant pas. On le retrouve par contre dans la liste des principaux souscripteurs du monument aux morts de la Guerre 14-18 (200 francs de l'époque !).

**** A cette date, il n'y a qu'un adjoint.

***** La fille du Dr Marcel GUILLARD née en le 20/3/1926 décédera le 20/6/1930.



Sur cette belle carte postale de la collection de Jacques Dumont prise dans le bourg du Lorey, on voit le Dr Aimable DUVAL au volant de sa voiture (pour les spécialistes une BROUHOT 9 CH réalisée par le constructeur de Vierzon, G. Brouhot & Cie). Pour le plaisir, on constatera que le photographe, avisé, a saisi en même temps une charrette à âne et un vélo, réunissant ainsi trois des moyens de déplacement de l'époque.

TARIF DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE A LA RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

A compter de la rentrée scolaire 2023-2024, le tarif du repas pris au restaurant scolaire sera le suivant :

	TARIF pour les parents résidant à MARIGNY-LE-LOZON		TARIF pour les parents résidant HORS MARIGNY-LE-LOZON	
	2022-2023	2023-2024	2022-2023	2023-2024
Repas pris toute l'année, toute la semaine	3.67 €	3.77 €	3.97 €	4.07 €
Repas pris toute l'année 1, 2 ou 3 fois par semaine	3.97 €	4.07 €	4.17 €	4.27 €
Repas pris de façon exceptionnelle	4.67 €	4.77 €	4.67 €	4.77 €

ELEVES PRESENTANT DES ALLERGIES ALIMENTAIRES IMPORTANTES

Le ministère de l'Education nationale prévoit que l'accueil des élèves souffrant d'allergie se réalise dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Constatant qu'il est parfois difficile, en restauration collective, de prévoir des menus spécifiques pour chaque élève que l'état de santé nécessite, le PAI permet d'autoriser, entre autres, que des paniers-repas puissent être fournis par la famille à l'enfant concerné, ceci en dérogation à la réglementation fixant les conditions d'hygiène applicables en matière de restauration collective.

La commune autorise dans le restaurant scolaire les paniers-repas pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires importantes et relevant d'un PAI et propose un tarif à 2 € par repas.



**PORTES OUVERTES
ECOLE JULIEN BODIN**



**RESTAURANT SCOLAIRE
GARDERIE PERISCOLAIRE**



**VENDREDI 30 JUIN
DE 17H A 19H**

LES MISSIONS "ARGENT DE POCHE"



Qu'est-ce que c'est ?

L'objectif des missions "Argent de poche" est de permettre aux jeunes de 16 à 18 ans habitant MARIIGNY-LE-LOZON de connaître les métiers et missions réalisés au sein de la collectivité locale.

Les missions auront lieu pendant les vacances d'été du 10 juillet au 25 août 2023 et sont réalisées dans des domaines d'activités différents : service technique, administratif, communication, entretien des locaux...

Chaque mission dure trois heures consécutives et donnera lieu à une indemnisation de 5 € par heure, qui sera payée à la fin de la semaine.

Comment participer ?

- 1) Je récupère le dossier de candidature auprès de l'accueil ou sur le site internet de la mairie et je le complète.
- 2) Je dépose le dossier de candidature avant 31 mai 2023.
- 3) Je participe à un échange sur mes motivations avec les responsables du dispositif.
- 4) Je signe mon contrat de participation.
- 5) Je me présente au rendez-vous fixé pour ma mission.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Voici l'équipe d'animation de l'accueil de Loisirs de Marigny-le-Lozon. De gauche à droite, Marion NOEL Responsable adjointe de l'accueil de loisirs, Florian HARDEL Référent Espace Jeunes et Sébastien MUNSCH Responsable de l'accueil de loisirs. L'accueil de loisirs de Marigny- Saint-Lô Agglo est ouvert de 7h30 à 18h30 les mercredis et les petites vacances scolaires. En juillet et août, c'est l'association Familles Rurales qui gère l'accueil de loisirs. L'espace jeunes (11-17 ans) est ouvert de 13h30 à 18h les mercredis et les petites vacances scolaires, en juillet et fin août (avec deux séjours).



Renseignements et inscriptions par mail sur acm.marigny@saint-lo-agglo.fr ou au 02.33.72.23.98.



CROQUE TON GRAFF

Le réseau des acteurs jeunesse du PESL (Projet Educatif Social Local), organise pour la période du 1^{er} au 30 avril 2023, le concours gratuit « Croque ton graff » ouvert au 11-25 ans du territoire.

L'objectif final du projet est de faire des graffitis sur les 12 bancs bloc-béton du skatepark à Saint-Lô, accompagné par un professionnel du graff.

Les 12 jeunes sélectionnés auront la possibilité de venir réaliser leur création lors d'une journée, accompagnés par un professionnel le mercredi 5 juillet 2023.

Si toutefois vos jeunes ne se sentent pas l'âme créative, ils peuvent candidater pour devenir l'un des 3 membres jeunes du jury, la sélection se tiendra le samedi 6 mai à 14h.

A noter...



DON DE SANG
Privilégiez le rendez-vous !

MARIGNY
Salle du Jardin Pillard

Mardi 23 mai
de 15h30 à 19h

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

www.donsang.efs.senra.fr



Opération 10 000 arbres

Pour le maintien des paysages bocagers de la Manche

A retourner avant le 30 juin 2023

Commande groupée d'ARBRES et d'arbustes

Passez commande avant le 30 juin et bénéficiez d'un tarif préférentiel

BON DE COMMANDE DISPONIBLE A LA MAIRIE

CHAMBRES D'AGRICULTURE MARIGNY, Saint-Lô AGGLO, caue



ETOILE SPORTIVE FOOT

- Samedi 27 mai : tournoi jeunes foot
- Dimanche 18 juin : vide grenier au Stade Yves Lemazurier




Vachement sonore **22€**

Marigny-le-Lozon 23 juin 2023

Stade Yves Lemazurier 50570

KENDJI GIRAC

Marigny Evénement

www.vachementsonore.fr

ÇA BOUGE À FAMILLES RURALES DE MARIGNY !

L'association Familles Rurales Marigny souhaite se redynamiser et aller vers vous, en communiquant sur ses activités et en vous proposant d'en développer de nouvelles. Pour cela un questionnaire vous est proposé à compter du 3 mai 2023, afin de recueillir vos besoins mais également vous inviter à rejoindre l'association.



Pour cela 2 solutions :

- en ligne à l'adresse suivante : <https://framaforms.org/marigny-1680788828> ou en flashant le QR Code



- en version papier à retrouver à l'accueil de votre mairie, au pôle de santé ou à la pharmacie

Les questionnaires seront à retourner au plus tard **le 03 juin 2023** auprès de votre mairie.

Vous êtes conviés à la restitution des résultats de cette enquête lors d'une réunion publique qui aura lieu le mardi 27 juin 2023 à la mairie de Marigny-le-Lozon.

Nouveauté : Atelier couture parent-enfant (à partir de 8 ans) « Création d'un tote-bag » le mercredi 31 mai de 14h à 17h, salle du jardin Pillard à Marigny-le-Lozon, gratuit, sur inscription 06.73.20.21.67, goûter prévu en fin de séance



CAMPAGNE D'IDENTIFICATION ET DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS



La **FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS**, Association de protection animale qui lutte contre la maltraitance et l'abandon des animaux, a pour objectif notamment d'identifier et de stériliser les chats errants pour limiter leur prolifération et améliorer leur condition de vie sur notre territoire.

Une campagne de stérilisation et d'identification a été mise en place et une convention va être signée entre l'Association 30 Millions d'Amis et la Municipalité de Marigny-le-Lozon. Elle permet à nos amis les chats de passer du statut de "**chats errants**" à celui de "**chats libres sauvages**". Ils peuvent, ainsi, continuer à protéger leur territoire en empêchant d'autres chats de s'y installer et jouer leur rôle de filtre contre les rats, souris, etc...

Cette **convention** prévoit, entre autres, la prise en charge de 20 chats pour 2023. La stérilisation et l'identification par puce électronique "des chats libres sauvages" seront réalisées par les Services Vétérinaires sollicités par la mairie. Les frais relatifs seront réglés par moitié par la Fondation et pour l'autre par la commune.



Ça s'est passé chez nous !

LE CLUB DE L'AMITIÉ



Le 10 février, le club de l'amitié a effectué sa première randonnée pédestre en toute convivialité et bonne humeur.

UNE BELLE INITIATIVE



Alexis Lamache et Quentin Gravey, élèves en deuxième année de CAP maçon au CFA de Coutances ont proposé à la commune de réaliser bénévolement deux jardinières dans le cadre de leur projet d'école. Ce projet leur a pris 10 heures, bravo à eux !

INAUGURATION DU LOCAL DU PANIER SOLIDAIRE

Samedi 15 Avril 2023, inauguration du nouveau local du panier solidaire qui se situe au 14 A rue du 8 mai 1945 à Marigny-le-Lozon.



PARTICIPATION A LA CAPE EPIC VTT Afrique du Sud du 19 au 26 mars 2023

"Nous avons terminé l'épreuve à la 42^e place derrière plus de 20 équipes professionnelles en 33h19 pour parcourir les 658 kilomètres et 15 775 mètres de dénivelé positif.

Pour terminer cette compétition il a fallu une grande force mentale car en plus de la fatigue physique, les trois derniers jours de courses ont été réalisés dans des conditions météorologiques dantesques. Ce fut une expérience très enrichissante."

Julien Cousin

UN ATELIER D'ART ET DE CERAMIQUE OUVRE A MARIGNY-LE-LOZON

Après avoir longuement hésité entre art et décoration, entre susciter l'émotion et apporter la sérénité et la beauté dans les intérieurs, Aurélie Challes a choisi les deux ! A l'atelier "Le Carillon" à Marigny-le-Lozon, c'est son nom, des pièces décoratives en céramique côtoient des sculptures en terre cuite, des aquarelles et des estampes. Niché dans un chalet en bois, près du cerisier du Japon en fleurs, Aurélie Challes a ouvert son atelier d'art et de céramique. Le Carillon c'est d'abord son atelier de travail, là où il y a la terre, les outils et le four, un peu plus loin dans une annexe. Ponctuellement et sur demande, Aurélie vous ouvre les portes de l'atelier pour découvrir les pièces en vente (et donc les acheter sur place plutôt qu'en ligne) mais aussi pour que vous découvriez le travail de la terre.



Des cours collectifs aux ateliers de découverte...

"Je suis formatrice de métier, j'ai enseigné aux plus jeunes comme aux adultes, puis je suis devenue animatrice d'atelier notamment sur le territoire de Cerisy-la-Salle. Mais je suis artiste depuis toujours et suis affiliée à la maison des artistes depuis presque 10 ans. J'ai découvert la poterie toute petite dans le Calvados grâce à une potière douce et accessible. A mon tour j'aimerais ouvrir mon atelier et mettre ma patience et mon empathie à la disposition de ceux qui veulent découvrir leur propre créativité." En effet, l'Atelier Le Carillon ouvre quelques jours par mois ses portes (sur réservations) pour tester la poterie, l'aquarelle, ou faire sa première lino-gravure. Les temps de découverte sont toujours en individuel ou "entre-copines" (par 2) ou "parent-enfant". On peut ne venir qu'une seule fois comme venir tester plusieurs fois des techniques et outils différents. Chacun son rythme, chacun ses envies. Aurélie anime aussi des stages plus longs et en groupe notamment avec Familles Rurales de Saint-Jean-de-Daye et de Moyon.

Une démarche éco-responsable

A l'atelier du Carillon il y a peu d'outils, l'eau vient de la pluie (sauf pour le café et le thé !) et il n'y a pas de tour (Aurélie Challes façonne des pièces rustiques et intemporelles en suivant la technique de la plaque, du pincé ou du colombin). Cette démarche vise à respecter les ressources en énergie et en ressources (consommation d'eau et occupation de l'espace) qui se font de plus en plus rare et ces valeurs lui tiennent à cœur : "Je ne veux pas que mon activité ou mes passions aient un trop fort impact sur mon territoire à moins que ce ne soit un impact positif !"

Pour visiter ou pour prendre un cours individuel de découverte contactez Aurélie (sms possible si vous préférez) au 07 66 70 84 20 ou par mail à atelier@lecarillonceramique.fr ou réservation directe possible sur le site internet www.lecarillonceramique.fr rubrique "cours de découverte" (agenda des dates en ligne).

Agenda :

Expo/vente des pièces de décorations et utilitaires : Tous les premiers dimanches matins (sauf août) au Marché des Copains à Thereval ou à l'atelier sur RDV.

Exposition d'art (sculptures) : Festival "Pierres en lumière" le 15 mai à l'église de Sallen (Calvados), Festival d'art dans la cour du château de Bricquebec (Manche) les 10 et 11 juin, Festival de l'Hermine à Malestroit (Morbihan) les 1er et 2 juillet



LES SERVICES DANS LA COMMUNE

La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Lundi : 9h à 17h (journée continue)

Mardi : 9h à 12h - 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Tél : 02.33.55.15.26

courriel : accueil@marigny-le-lozon.fr

www.mairie-marigny.com

La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h

Tél : 02.33.56.23.34

courriel : mairie.lozon@wanadoo.fr

Mme Adèle HOMMET Conseillère Départementale : sur rendez-vous adele.hommet@manche.fr	06.31.40.21.29	Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP)	02.33.55.34.30
M. Philippe GOSSELIN Député de la Manche	02.33.05.05.50	ASSISTANTE SOCIALE : Manon MARAIS Tous les mardis de 9h à 12h au Pôle public sur rendez-vous	02.33.77.28.93
Mme Florence MAZIER Conseillère régionale florence.mazier@normandie.fr	02.31.06.95.01	C.L.I.C (Accès aux droits des personnes âgées) Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô	02.33.06.04.71
GENDARMERIE St Jean-de-Daye du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h	02.33.72.50.20	A.D.M.R Tous les mercredis de 9h30 à 11h45 au Pôle public	06.65.11.04.10
AGENCE POSTALE COMMUNALE du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h le samedi de 9h à 12h	02.33.55.15.26	MAISON DE RETRAITE EHPAD Les Hortensias	02.33.77.14.77
CRECHE	02.33.06.12.37	SAUR	02.50.72.40.00
ACCUEIL DE LOISIRS Pôle enfance	02.33.72.23.98	C.D.H.A.T (Amélioration de l'Habitat) 2e jeudi du mois	02.33.75.64.24
R.P.E (Relais Petite Enfance) Mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30	02.33.05.23.84	MISSION LOCALE sur rendez-vous au Pôle public lundi matin	02.33.57.17.17
TARENTELLE Garderie périscolaire	02.33.55.15.37	S.S.I.A.D (Soins infirmiers à domicile)	02.33.72.27.61
ECOLE JULIEN BODIN	02.33.55.15.93	DECHETTERIE lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	
ECOLE NOTRE DAME	02.33.55.49.94	BIBLIOTHEQUE lundi , jeudi et vendredi : 14h à 18h mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h samedi : 10h à 12h	02.33.56.81.29
COLLEGE JEAN MONNET	02.33.55.19.86		
FAMILLES RURALES	02.33.05.25.65 02.33.55.34.33		



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Nos agents d'accueil vous accompagnent sur rendez-vous dans vos démarches administratives du quotidien.

Visitez notre site internet : www.mairie-marigny.com